

Pour diffusion immédiate
Le 30 janvier 2015

Le Fonds pour les arts appuie le perfectionnement professionnel

WHITEHORSE — Dans le cadre de la plus récente attribution de subventions du Fonds pour les arts, quatre regroupements d'artistes yukonnais ont reçu une aide financière leur permettant d'organiser ou de participer à des ateliers de perfectionnement.

« Les arts font naître un sentiment de fierté chez les Yukonnais », a déclaré la ministre du Tourisme et de la Culture, M^{me} Elaine Taylor. « Les ateliers de perfectionnement professionnel aident les artistes à chaque stade de leur carrière, peu importe qu'il s'agisse de jeunes artistes de la relève ou de professionnels à la carrière bien remplie. »

Parmi les 13 bénéficiaires des subventions attribuées en septembre 2014 par le Fonds pour les arts, quatre projets sont financés comme suit :

- **La Liard Aboriginal Women's Society (LAWS)** – 17 000 \$ –série d'ateliers de sculpture, intitulée Unmasking the Kaska Artist.
- **La North Klondyke Highway Music Society** – 15 000 \$ –école de musique North Klondyke Highway.
- **Yukon Woodcutters Collective** – 4 900 \$ –cours portant sur le travail du bois à l'aide d'outils à main.
- **Kluane Quilters Guild** – 3 000 \$ – conférence et ateliers novateurs sur l'art textile.

« La subvention reçue permettra à la Liard Aboriginal Women's Society de mettre sur pied une série d'ateliers de sculpture », a indiqué la directrice de la LAWS, M^{me} Anne Maje Raider. « Par l'intermédiaire des ateliers Unmasking the Kaska Artist, nous donnons l'occasion aux membres de la communauté d'acquérir non seulement des compétences en sculpture kaska traditionnelle, mais aussi de renforcer leur confiance en soi et d'éprouver le sentiment de fierté qui découle de l'apprentissage de techniques traditionnelles. »

Le Fonds pour les arts s'adresse à des regroupements d'artistes, des organismes, des associations industrielles ou d'autres groupes admissibles qui présentent des projets dans les domaines de la littérature, des arts visuels ou des arts de la scène. Il y a quatre appels de demandes par année; les dates limites pour le dépôt des demandes sont le 15 mars, le 15 juin, le 15 septembre et le 15 décembre.

On trouvera la liste complète des récipiendaires sur le site Web du Fonds pour les arts.

Pour en savoir plus : Fonds pour les arts

-30-

Renseignements :

Elaine Schiman
Communications
Conseil des ministres
867-633-7961
elaine.schiman@gov.yk.ca

Stefanie Richardson
Communications
Tourisme et Culture
867-667-8066
stefanie.richardson@gov.yk.ca

Communiqué numéro 15-035

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.